

En Christ, nous sommes libres! Le sommes-nous?
Notes de l'exposé biblique

Daniel Garneau, le 23 mars 2014
www.savoiirecroire.ca

En Christ, nous sommes libres! Le sommes-nous?

Daniel Garneau, présentation du dimanche 23 mars 2014

Objectifs de cet exposé et des échanges de petits groupes qui s'ensuivront :

- Nous rappeler que nous sommes libres;
- Comprendre en quoi consiste cette liberté;
- Identifier ce qui, dans nos vies, fait obstacle à notre liberté;
- Éliminer ces obstacles;
- Nous réapproprier la liberté qui, en Christ, nous appartient de droit.

Démarche suggérée pour progresser vers ces objectifs en mars et avril :

- Ma demande à Dieu et la vôtre par une prière de foi ici même ce matin;
- Adopter une attitude de confiance envers Dieu qu'Il agira en ce sens;
- Nous préparer et participer aux rencontres de groupe dans cet esprit;
- Concentrer notre recherche dans les textes des Écritures;
- Appliquer à nos vies ce que disent ces textes concernant notre liberté.

Veillez vous unir à moi pour demander à Dieu qu'Il agisse dans nos vies :

Je te prie Père, pour que l'exposé biblique de ce matin et les discussions qui s'ensuivront contribuent à nous rappeler que, en ton Fils Jésus-Christ, nous sommes libres. Aide-nous à comprendre en quoi consiste cette liberté.

Nous te demandons que tu éclaires notre intelligence pour que nous puissions, avec l'aide et par la force de ton Esprit, identifier et éliminer, ce qui dans nos vies fait obstacle à cette liberté, laquelle nous appartient de droit en Christ.

Nous sommes toutefois conscients que ta réponse à cette prière pourrait avoir comme effet que tu nous invites à nous détourner de certaines manières de penser, de faire, et d'être, discordantes avec l'Esprit de liberté qui vit en nous.

Nous te disons donc, Seigneur, que nous voulons écouter ta voix et revenir à toi sur ces territoires de nos vies que nous avons laissés envahir par les forces s'opposant à la liberté acquise par Christ pour nous qui avons cru en Lui.

En Christ, nous sommes libres! Le sommes-nous?

La liberté dont il sera question ce matin est associée directement au salut que nous avons obtenu par Jésus-Christ, lorsque nous avons cru en Lui. Cette liberté fait partie de la grâce de Dieu en notre faveur, de sorte que lorsque la grâce de Dieu est mentionnée, elle implique aussi notre liberté. Les termes « rachat » et « rédemption » pointent aussi vers cette même liberté qui est nôtre en Christ.

Pour comprendre et vivre notre liberté, réfléchissons aux questions suivantes :

- (I) Par qui et (II) comment avons-nous été libérés?
- (III) De quoi et (IV) vers quoi avons-nous été libérés?
- (V) Sommes-nous libres? et (VI) comment reprendre le territoire perdu?

(I) Libérés par qui? (II) et comment?

«Si donc le Fils vous libère, vous serez réellement libres» (Jean 6:36, Seg 21).

Jésus déclare la prophétie d'Ésaïe 61:1-2a accomplie en Lui-même (Lc 4:16-21).

D'abord il cite ainsi Ésaïe 61:1-2a : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par onction pour annoncer la bonne nouvelle aux pauvres; il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, pour proclamer aux prisonniers la délivrance et aux aveugles le recouvrement de la vue, pour renvoyer libres les opprimés, pour proclamer une année de grâce du Seigneur » (Luc 4:18-19).

Puis, il dit à ceux qui l'écoutaient dans la synagogue : « Aujourd'hui cette parole de l'Écriture que vous venez d'entendre, est accomplie » (Luc 4:21b).

Paul situe Christ comme source de cet Évangile (Romains 1:2-4 et 1:16-17), puis nous présente ainsi le lien entre liberté et salut : « Mais maintenant, la justice de Dieu dont témoignent la loi et les prophètes a été manifestée indépendamment de la loi: c'est la justice de Dieu par la foi en Jésus-Christ pour tous ceux qui croient. Il n'y a pas de différence: tous ont péchés et sont privés de la gloire de Dieu, et ils sont gratuitement déclarés justes par sa grâce, par le moyen de la *libération* qui se trouve en Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a destiné à être par son sang une victime expiatoire pour ceux qui croiraient. » (Romains 3:21-25a).

Il importe d'observer que la justice dont il est question ici est celle de Christ. Nous sommes « déclarés justes » (Romains 3:24) par le sacrifice de Christ.

En Romains 3:24, la Bible du Semeur et Segond 21 traduisent respectivement par « délivrance » et « libération » ce que la Nouvelle édition de Genève 1979, la Colombe 1978 et la Segond 1910 traduisent par « rédemption ». MacArthur explique ainsi la signification du terme rédemption : « Ce mot [en] grec provient du marché d'esclaves de l'Antiquité. Il désignait le paiement de la rançon visant à obtenir la libération du prisonnier ou de l'esclave. Le seul paiement adéquat pour racheter les pécheurs de l'esclavage du péché et de la punition qu'ils méritent se trouve en Christ (1 Ti 2:5-6; 1 Pi 1:18-19), et il fut versé pour satisfaire la justice de Dieu » (La Sainte Bible avec commentaires de John MacArthur, p. 1703).

Nous sommes rachetés par Dieu et rendus libres au prix du sacrifice de la croix. Cela répond en partie aux questions « par qui? » et « comment? ». *En partie*, parce que rien de cela ne se produit sans notre participation, ce qui ressort du passage de Romains 3 cité précédemment, mais aussi de Rom 1:16-17 : Cet Évangile de Christ est puissance de Dieu pour le salut de toute personne qui croit, Évangile qui révèle la justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon ce qu'en avait dit Habakuk 2:14 et que Paul cite en Rom 1:17 : « Le juste vivra par la foi ».

Mais, rachetés, ou libérés, de quoi? arrachés à quel esclavage? pour obtenir quelle liberté? par ce même moyen de la mort de Jésus et de notre foi? Car notre participation de foi ne s'arrête pas à l'instant initial de cette libération, mais se poursuit chaque jour dans le maintien ou la réappropriation de notre liberté.

(III) Libérés de quoi?

Comme pour les non Juifs (Rm 1) et les Juifs (Rm 2:1 à 3:20) d'alors, l'Évangile s'adresse aujourd'hui encore à ceux qui vivent sans les Écritures (Rm 1) tout autant qu'à ceux dont la vie est orientée et balisée par elles (Rm 2:1 à 3:20). Cet Évangile qui nous apporte la liberté est acquis par la mort et la résurrection de Christ pour nous (Rm 1:2-4, Rm 1:16,17, Rm 3-6). Cette œuvre de Dieu ne peut se faire sans notre réponse participative : « l'obéissance de la foi » (Rm 1:5).

Certains d'entre nous étions ensorcelés (Galates 3:1) par une conduite facile à reconnaître comme péché (Romains 1), d'autres par notre confiance en nos efforts pour obéir à Dieu (Romains 2). Mais, ceux qui croyaient obéir aux Écritures et à qui Jésus (Jean 8) et Paul (Rom 2) s'adressaient, agissaient comme certains de ceux qui vivaient sans connaître Dieu (Rm 2:1). Était-ce aussi dans leurs pensées qu'ils agissaient comme les autres (Rm 12:1-2)? Peut-on être ensorcelés en s'imaginant que sont sans importance nos péchés de la pensée, mais très sérieux ceux qui se voient de l'extérieur (Rm 1:18-32)?

Lorsque nous lisons concernant l'interaction des chefs religieux avec Jésus, l'on peut aussi comprendre qu'ils raisonnaient et agissaient d'une manière tout à fait conforme à celle des leaders politiques de leur époque. Ils mentaient, trichaient et se souciaient du résultat politique de leurs actions, mais pas de la justice. Autrement, Christ n'aurait jamais été livré aux Romains pour être crucifié. Vivons-nous notre vie selon les modes de pensée et d'agir de notre époque ou selon ce que l'Esprit de Christ nous enseigne dans les Écritures et par notre conscience?

Pourtant c'est de tout cela que nous avons été libérés par la mort de Christ, expression de la bonté de Dieu qui nous pousse à changer d'attitude (Rm 2:4) :

- Libérés de l'injustice qui tient la vérité captive (Rm 1:18);
- Libérés des raisonnements qui plongeait nos cœurs sans intelligence dans les ténèbres (Rom. 1:21);
- Libérés de notre endurcissement et de notre refus de nous repentir (2:5);
- Libérés de nos comportements secrets qui attirent sur les personnes qui les pratiquent le jugement de Dieu par Jésus-Christ (Rm 2:16);
- Libérés de la domination du péché, de type libertin ou légaliste (Rm 3:9), notamment de l'incapacité de comprendre et de l'indifférence pour trouver Dieu, pour le connaître, pour vivre en Lui et par Lui (Rm 3:11);
- Libérés de la domination du péché (Rm 3:9) vécue comme l'emprise sur soi de l'amertume exprimée par une compulsion à maudire (Rm 3:14).

N'avons-nous pas – couche par couche, au fil des ans – été :

- Libérés de l'illusion de n'avoir jamais offensé Dieu (Rm 2:1; 3:9; 3:23; 8:7)?
- Libérés des péchés grossiers et évidents décrits en Romains 1:28-32; 3:9-18?
- Libérés de faux péchés ou d'interdits sans fondement biblique (Rm 14, Gal) et d'obligations non enseignées par les Écritures (Rm 14, Galates, Col 2:16-23)?
- Libérés de la tyrannie des circonstances (Rm 8:28-30)?
- Libérés des pensées opposées à celles de l'Esprit (Rm 12:1-2; 2 Cor 10:3-5)?
- Libérés de notre confiance envers notre propre maturité chrétienne, anticipée ou acquise – même par l'obéissance sincère aux Écritures (Rm 6-8; Gal 3-5)?

Sans abandonner tout à fait la question «De quoi avons-nous été libérés?», nous nous concentrerons sur la question « Vers quoi avons-nous été libérés? ». Nous contrasterons la liberté en Christ de la liberté hors Christ, puis examinerons la liberté en Christ, le moyen de la faire nôtre et de la conserver toute notre vie.

Paul écrit : «En effet, lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres par rapport à la justice. Quels fruits portiez-vous alors? Des fruits dont vous avez honte aujourd'hui, car leur fin, c'est la mort. Mais maintenant que vous avez été libérés du péché et que vous êtes devenus esclaves de Dieu, vous avez pour fruit la progression dans la sainteté et pour fin la vie éternelle» (Rm 6:20-22).

(IV) Libérés pour ou vers quoi?

De quelle vie avons-nous été libérés? vers quelle vie avons-nous été libérés? Les deux questions sont indissociables quand on examine notre liberté en Christ.

La glorieuse liberté d'enfants de Dieu (Rm 8:21) dont nous jouissons d'un avant-goût (Rm 8:23) implique que nous sommes libres de toute dette envers notre nature propre (Rm 8:12). Cette libération acquise par Christ et dont nous devenons bénéficiaires par la foi en Lui (Rm 1:16-17; 3:21-25a) nous permet par l'Esprit de faire mourir les manières d'agir du corps (Rm 8:13).

Conduits par l'Esprit nous sommes libérés de la crainte qui s'attache à un esprit d'esclavage, ayant reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : «Papa!», étant enfants de Dieu, ses héritiers et les cohéritiers de Christ (Rm 8:14-17).

Ainsi donc, renonçant à tout esprit d'esclavage, nous nous attachons plutôt à l'Esprit d'adoption, nous rappelant notre identité d'enfants de Dieu, d'héritiers de Dieu, de cohéritiers de Christ. Nous choisissons librement et de tout cœur :

- de mener une vie nouvelle (Rm 6:4) étant libérés du péché (Rm 6:7),
- de nous considérer comme morts pour le péché (Rm 6:11) et vivants pour Dieu en Jésus-Christ (Rm 6:11),
- de ne plus mettre nos membres au service du péché comme instruments d'injustice (Rm 6:13), mais d'agir en instruments de justice (Rm 6:13).

Ceux qui ne connaissent pas la Bible (Rm 1) et ceux qui la connaissent (Rm 2) sont libérés d'une condamnation dont les premiers ignorent tout, mais qui écrase les seconds, si la pratique des Écritures devient leur moyen de parvenir au salut.

Cet Évangile et la libération de toute condamnation produit, chez ceux qui l'acceptent, l'espérance de prendre part à la gloire de Dieu (Rm 5:2; 5:1-5). Réconciliés avec Dieu (Rm 5:6-11), nous sommes passés du règne de la mort (Rm 5:14) et de la domination du péché, au règne de la grâce (Rm 5:21), par la justice, par Jésus-Christ. Nous sommes passés au règne de la faveur imméritée de Dieu pour ceux qui croient en Jésus-Christ, pour ceux qui se confient en Sa justice seule, pour ceux dont la vie est orientée ainsi... sans autre appui!

Au-delà de la compréhension de notre liberté, deux questions demeurent : Comment mesurer notre liberté? et comment reconquérir le territoire perdu? Ou, formulées autrement : (V) Suis-je libre? et (VI) Comment pourrais-je l'être?

« Être enfant de Dieu et être libre en Christ sont des vérités positionnelles et constituent pour chaque croyant un droit inaliénable. À défaut de repentance et par ignorance de la vérité, plusieurs croyants ne vivent pas comme des enfants de Dieu libérés »¹. Tout se passe comme si après qu'une loi abolissant l'esclavage ait été passée, les maîtres des esclaves concernés leur cachent la vérité ou prétendent qu'elle ne s'applique pas à leur cas particulier².

(V) Suis-je libre? et (VI) Comment pourrais-je l'être?

Jésus dit :

« Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et courbés sous un fardeau, et je vous donnerai du repos. Acceptez mes exigences et laissez-vous instruire par moi, car je suis doux et humble de cœur, et vous trouverez le repos pour votre âme. En effet, mes exigences sont bonnes et mon fardeau léger » (Mt 11:28-30, Seg 21).

Dans la mesure où nous n'expérimentons pas ce repos dont parle Jésus et dans la mesure où nous trouvons lourd le fardeau que nous devons porter, nous faisons face aux limites de notre liberté. Voilà la réponse à la question : Comment mesurer ma liberté? ou Suis-je libre? Cela conduit à la question suivante : Comment reconquérir le territoire perdu en matière de liberté?

Se mettre à l'école de Jésus (Mt. 11:29, BDS), recevoir ses instructions (Seg 21), c'est le reconnaître comme Messie (Mt 11:2-19) et changer radicalement sa manière de vivre (Mt 11:20-24). Ce changement porte sur le renoncement à certaines pratiques et l'adoption d'un mode renouvelé de pensée (Éph 4:17-24, Rm 12:1-2, Phil 4:8). Nos pensées intimes ne sont pas moins importantes que nos actes externes comme territoire de changement (Rm 12:1-2, Phil 4:8).

Comme Paul renversait les faux raisonnements (2 Cor 10:3-5) chez ceux à qui il prêchait l'Évangile, puis chez les chrétiens exposés à diverses déviations de ce même Évangile et de ses implications dans l'Église (2 Cor 10-13; Galates), nous devons combattre le mal qui cherche à envahir l'univers de nos pensées : tout autant les pensées en grossière opposition à l'Esprit (Phil 4:8; Gal 5:19-26) que les pensées déviantes à l'égard de la vérité de l'Évangile (2 Cor 10:3-5), par ex., celles qui s'attaquent à notre identité de fils et d'héritiers en Christ (Rm 8:14-17).

Selon la compréhension que j'ai des Écritures et mon expérience chrétienne, il n'existe pas de liberté sans confession et repentance, pas de repentance sans obéissance, pas d'obéissance sans le travail de l'Esprit dans notre vie.

¹ Neil T. Anderson, *Victory over the Darkness*, Regal Books, 2000, p. 86 (ma traduction).

² Anderson et Saucy, *The Common Made Holy*, cité dans *Victory*, p. 86 (ma paraphrase).

Nous ne sommes plus obligés de vivre comme des personnes livrées à elles-mêmes (Gal 5:19-20, BDS), car nous ne sommes plus sous la domination du péché (Rom 3:9-18, Seg 21). Nous pouvons vivre notre liberté en Christ (Gal 5:13-23), laissant l'Esprit diriger nos vies (Gal 5:16, BDS, Rm 8). Comme la libération initiale du péché est par la foi, c'est sur cette même base de la foi qu'il nous est possible de se laisser diriger par l'Esprit (Gal 3:1-5; 5:1-25, Rm 5-8).

À nous qui savons que notre salut dépend de la mort de Christ pour nous et qui faisons confiance à Dieu pour notre condition spirituelle, Jésus dit : « Si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples, vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous rendra libres » (Jean 8:31-32, Segond 21). Puis, dans sa prière sacerdotale, Jésus demande à son Père, pour nous et pour tous ceux qui allaient croire en Lui au fil des siècles : « Consacre-les par ta vérité! Ta parole est la vérité » (Jean 17:17, Segond 21). Écoutons avec foi! (Gal 3:5).

Veillez vous unir à moi pour remercier Dieu parce qu'il agit dans nos vies.

Je te remercie Père, de nous rappeler que, en ton Fils Jésus-Christ, nous sommes libres pour t'obéir, en résistant au mal et en nous attachant au bien.

Merci d'éclairer notre intelligence pour que nous identifions et éliminons, ce qui, dans nos vies, fait obstacle à cette liberté qui en Christ nous appartient de droit.

Nous acceptons ton invitation à nous détourner des manières de penser, de faire, et d'être, discordantes avec l'Esprit de liberté qui vit en nous.

Ce matin, nous te disons, Seigneur, que nous voulons écouter ta voix et revenir à toi sur ces territoires de nos vies que nous avons laissés envahir par les forces s'opposant à la liberté – liberté acquise par Christ pour nous qui avons placé notre confiance en Lui.

Les principales traductions de la Bible utilisées pour réaliser cette étude sont, en premier lieu, la Segond 21 (Seg 21), ensuite, la Bible du semeur 2000 (BDS). Les passages où la traduction n'est pas spécifiée se réfèrent à la Segond 21.

Daniel Garneau, www.savoiirecroire.ca

Publié le samedi 15 mars; révisé le samedi 22 mars 2014 à 8 h 15.